

**PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE JARZE VILLAGES DU 30 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 27

Elisabeth MARQUET	Présente	Aurélié RABOUIN	Présente
Jean-Pierre BEAUDOIN	Présent	Anthony LEGOESBE	Présent
Sylvie HEUVELINE	Présente	Anaïs BODIN	Présente
Cédric JOUSSAUME	Présent	Vanessa RAOUL	Présente
Dominique CHAPON	Présent	Ludivine LECOMTE	Présente
Michel GUILLEUX	Présent	Ophélie GANEAU	Présente
Christine DOISNEAU	Présente	Océane CHERRE	Présente
Dominique FOIN	Présent	Marc INGLEBERT	Présent
Thierry BALLON	Présent	Sylvie MOUSSAY LE MARREC	Présente
Anita MAUXION	Présente	Dominique GERFAULT	Présent
Jean-Marie BOURDIN	Présent	Eric BAUM	Présent
David LUCIEN	Présent	Solenn MOGUEDET	Présente
Frédéric CONSTANT	Présent	Marie VEDOVATO	Présente
Anne-Laure BELLARD	Présente		

Convocation : 26/03/2026

Publication : 02/04/2026

Secrétaire de séance : Mr Frédéric CONSTANT

1 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 02 ET 20 MARS 2026

Le Conseil Municipal, approuve, par 21 voix pour et 6 abstentions, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 02 mars 2026.

Le Conseil Municipal, approuve, par 21 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026.

2 – INFORMATION SUR LES DELEGATIONS DE FONCTIONS ET DE SIGNATURES ATTRIBUEES AUX ADJOINTS PAR MADAME LE MAIRE

Madame le Maire informe avoir déléguer une partie de ses fonctions et de signatures à ses trois Adjointes concernant les compétences suivantes :

- Jean-Pierre BEAUDOIN, 1^{er} Adjoint : Technique
- Sylvie HEUVELINE, 2^{ème} Adjointe : Périscolaire et scolaire, culture et santé
- Cédric JOUSSAUME, 3^{ème} Adjoint : Projets et aménagements, associations, économie, référent du village de Jarzé

3 – DESIGNATION DES CONSEILLERS DELEGUES ET DE LEURS DELEGATIONS

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 22 voix pour et 5 abstentions, de désigner 7 conseillers municipaux délégués à qui Madame le Maire délèguera une partie de ses fonctions et signatures pour les compétences suivantes :

- Dominique CHAPON, conseiller délégué : Finances, accessibilité et sécurité
- Dominique FOIN, conseiller délégué : référent du village de Lué-en-Baugeois
- Thierry BALLON, conseiller délégué : Sport
- Jean-Marie BOURDIN, conseiller délégué : référent du village de Beauvau
- David LUCIEN, conseiller délégué : Communication et citoyenneté
- Aurélie RABOUIN, conseillère déléguée : Social
- Anthony LEGOESBE, conseiller délégué : référent du village de Chaumont d'Anjou

4 – FIXATION DES INDEMNITES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

Pour information, l'indemnité du Maire est fixe et n'est pas décidée par un vote du Conseil Municipal. Les communes sont tenues d'allouer à leur Maire l'indemnité prévue en fonction de la strate de population de la commune. Le taux fixe en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique figure par strate démographique à l'article L.2123-23 du CGCT soit 55.70% (2 289.56 €) pour Jarzé Villages.

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des Adjointes,

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24 et R.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le montant des indemnités versées aux Adjointes et aux conseillers municipaux délégués,

Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales du maire et du nombre théorique d'Adjointes,

Considérant que la commune de Jarzé Villages compte 2836 habitants

Le Conseil Municipal décide, après délibération, par 22 voix pour et 5 abstentions, de verser les indemnités suivantes à compter du 1^{er} avril 2026 :

♦ les indemnités des Adjointes à 21.38% de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 878.83 €/mois :

- 1^{er} Adjoint – Jean-Pierre BEAUDOIN
- 2^{ème} Adjoint – Sylvie HEUVELINE
- 3^{ème} Adjoint – Cédric JOUSSAUME

♦ les indemnités des Conseillers Municipaux délégués à 6% de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 246.63 €/mois :

- Dominique CHAPON
- Dominique FOIN
- Thierry BALLON
- Jean-Marie BOURDIN
- David LUCIEN
- Aurélie RABOUIN
- Anthony LEGOESBE

Ces indemnités subiront automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget.

5 – COMMISSIONS COMMUNALES FACULTATIVES – CREATION, FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES ET DESIGNATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide, après délibération, de la création de commissions et fixe le nombre de membres par commission qui sont désignés comme suit :

Commissions	Nombre d'élus		Élus de la majorité	Élus de la minorité
	Majorité	Minorité		
Technique	9	2	Elisabeth MARQUET - Présidente Jean-Pierre BEAUDOIN - Vice-Président Cédric JOUSSAUME Ludivine LÉCOMTE Dominique CHAPON Jean-Marie BOURDIN Michel GUILLEUX	Dominique GERFAULT Solenn MOGUEDET

			Frédéric CONSTANT Dominique FOIN	
Périscolaire et scolaire	9	2	Elisabeth MARQUET - Présidente Sylvie HEUVELINE - Vice-Présidente Cédric JOUSSAUME Anita MAUXION Anaïs BODIN Vanessa RAOUL Thierry BALLON Ophélie GANEAU Océane CHERRE	Marie VEDOVATO Dominique GERFAULT
Culture	9	2	Elisabeth MARQUET - Présidente Sylvie HEUVELINE - Vice-Présidente Cédric JOUSSAUME David LUCIEN Anthony LEGOESBE Michel GUILLEUX Océane CHERRE Dominique FOIN Vanessa RAOUL	Sylvie MOUSSAY LE MARREC Eric BAUM
Associations et économie	9	2	Elisabeth MARQUET - Présidente Cédric JOUSSAUME - Vice-Président Jean-Pierre BEAUDOIN Thierry BALLON Anita MAUXION Anaïs BODIN David LUCIEN Sylvie HEUVELINE Jean-Marie BOURDIN	Sylvie MOUSSAY LE MARREC Dominique GERFAULT
Finances	12	3	Elisabeth MARQUET - Présidente Dominique CHAPON - Vice-Président Jean-Pierre BEAUDOIN Sylvie HEUVELINE Cédric JOUSSAUME David LUCIEN Anne-Laure BELLARD Frédéric CONSTANT Thierry BALLON Dominique FOIN Vanessa RAOUL Jean-Marie BOURDIN	Eric BAUM Dominique GERFAULT Marc INGLEBERT
Communication et citoyenneté	9	2	Elisabeth MARQUET - Présidente David LUCIEN - Vice-Président Sylvie HEUVELINE Océane CHERRE Anthony LEGOESBE Aurélie RABOUIN Dominique CHAPON Anne-Laure BELLARD Michel GUILLEUX	Sylvie MOUSSAY LE MARREC Marie VEDOVATO

6 – ELECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Madame le Maire propose de procéder à l'élection par scrutin de liste, de 6 membres (3 titulaires et 3 suppléants) :

Liste des élus de la majorité : Sylvie HEUVELINE, Cédric JOUSSAUME, Jean-Pierre BEAUDOIN, Dominique CHAPON, Anthony LEGOESBE, Aurélie RABOUIN

Liste des élus de la minorité : Dominique GERFAULT, Solenn MOGUEDET

La liste de la majorité ayant obtenu 21 votes et celle de la minorité 6, sont élus membres de la commission d'appel d'offres :

- Titulaires : Sylvie HEUVELINE (majorité), Cédric JOUSSAUME (majorité), Dominique GERFAULT (minorité)
- Suppléants : Jean-Pierre BEAUDOIN (majorité), Dominique CHAPON (majorité) et Solenn MOGUEDET (minorité)

7 – NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

La création de cette commission est obligatoire et est composée différemment en fonction du nombre de listes candidates aux élections municipales. Dans tous les cas, les personnes exerçant les fonctions de Maire et d'Adjoint(e) ne pourront siéger dans cette commission.

Deux listes ayant obtenu des sièges au Conseil Municipal, la commission se composera de :

- 3 membres du Conseil Municipal appartenant à la liste ayant obtenu le plus de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- 2 membres du Conseil Municipal appartenant à l'autre liste, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal nomme les membres suivants :

Nombre d'élus		Élus de la majorité	Élus de la minorité
Majorité	Minorité		
3	2	Dominique CHAPON Aurélie RABOUIN Anaïs BODIN	Sylvie MOUSSAY LE MARREC Dominique GERFAULT

8 – DESIGNATION DES DELEGUES A ALTER, AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE (SIELM) ET DES CORRESPONDANTS A LA DEFENSE, AUX ANCIENS COMBATTANTS, A LA SECURITE CIVILE, A LA SECURITE ROUTIERE ET A L'AGRICULTURE

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à la désignation de nouveaux délégués/correspondants. Par 26 voix pour et 1 abstention, sont désignés comme délégués et correspondants :

Délégués et correspondants	Titulaires	Suppléants
SIEML	Dominique CHAPON	Cédric JOUSSAUME
ALTER	Elisabeth MARQUET	Jean-Pierre BEAUDOIN
Correspondant défense et anciens combattants	Dominique CHAPON	
Correspondant sécurité civile	Dominique CHAPON	
Correspondant agriculture	Jean-Pierre BEAUDOIN	
Correspondant sécurité routière	Ludivine LECOMTE	

9 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

9-1 Fixation du nombre de membres élu(e)s et de membres nommés

Madame le Maire expose à l'assemblée que les articles L.123-6 et R.123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles fixent les conditions de fonctionnement des centres communaux d'action sociale, et notamment les règles relatives à la désignation des membres du conseil d'administration.

Les membres élus par le Conseil Municipal sont au maximum de 8, de même que les membres nommés par le Maire.

C'est au Conseil Municipal de fixer, à part égale, le nombre des membres élus et nommés, sachant que doivent figurer, au titre des membres nommés, au moins :

- ♦ un représentant des associations familiales,
- ♦ un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- ♦ un représentant des associations de retraités et de personnes âgées,
- ♦ un représentant des associations de personnes handicapées.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de fixer ainsi le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS (outre le président) :

- ♦ 8 membres élus par le Conseil Municipal
- ♦ 8 membres nommés par le Maire.

9-2 Election des membres élu(e)s

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération fixant le nombre de membres élus au conseil d'administration du centre communal d'action sociale à 8. En conséquence, il convient de procéder à l'élection de ceux-ci, par scrutin de liste, dans les conditions fixées par l'article L.123-6 et R123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Madame le Maire propose la liste suivante :

Liste des élus de la majorité : Aurélie RABOUIN, Michel GUILLEUX, Océane CHERRE, Ophélie GANEAU, Anne-Laure BELLARD, Christine DOISNEAU, Sylvie HEUVELINE, Dominique CHAPON

Liste des élus de la minorité : Dominique GERFAULT, Sylvie MOUSSAY LE MARREC

La liste de la majorité ayant obtenu 21 votes et celle de la minorité 6, sont élus membres du conseil d'administration du CCAS :

- | | |
|------------------------------|---------------------------------------|
| - Aurélie RABOUIN (majorité) | - Anne-Laure BELLARD (majorité) |
| - Michel GUILLEUX (majorité) | - Christine DOISNEAU (majorité) |
| - Océane CHERRE (majorité) | - Dominique GERFAULT (minorité), |
| - Ophélie GANEAU (majorité) | - Sylvie MOUSSAY LE MARREC (minorité) |

10 – INFORMATIONS DIVERSES

- Dates des prochains conseils municipaux à 20h à la Salle Louis Touchet :
13 avril, 15 juin, 31 août, 12 octobre, 14 décembre
- Commissions « Périscolaires et scolaires » : lundis 4 mai et 1er juin à 18h30
- Visite des bâtiments communaux
Jarzé le 05 mai à 18h30, RDV à la Mairie de Jarzé
Beauvau, Chaumont d'Anjou et Lué-en-Baugeois le 26 mai à 18h30, RDV à la Mairie de Jarzé
- Séminaire des élus de Jarzé Villages le samedi 30 mai de 9h30 à 12h30 à la Salle Saint-Michel
- Distribution du programme escapades de Mobil'Idées 2026
- Distribution du trombinoscope/organigramme
- Arrivée d'un 3ème médecin généraliste à la maison de santé au mois de septembre

Prochaine réunion le 13 avril 2026 à 20h00.

Le secrétaire de séance

Frédéric CONSTANT

Signature

Le Maire de JARZE VILLAGES

Elisabeth MARQUET

Signature